



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

### Programme de bourses d'études 2018

**Blainville, le 26 novembre 2018** - Dans le cadre du programme de bourses d'études édition 2018, organisé par la Caisse Desjardins de l'Envolée, une cérémonie de remise s'est déroulée au centre de services Mirabel (St-Janvier), au cours de laquelle 12 bourses totalisant 23 000 \$ ont été remises aux lauréats.

Lors de l'événement, nous avons pu entendre, en quelques mots, une présentation des projets d'études soumis au programme de la part de chacun des étudiants retenus de niveau professionnel, collégial et universitaire. La distribution des bourses était définie comme suit : 1 bourse de 1 000 \$ pour la catégorie professionnelle, 4 bourses de 1 500 \$ pour la catégorie collégiale, 6 bourses de 2 500 \$ pour la catégorie universitaire et finalement, une bourse coup de cœur d'une valeur de 1 000 \$.

Les gagnants de cette édition ont participé au programme de bourses de la Caisse qui était en vigueur du 12 septembre au 19 octobre 2018 et pour lequel les conditions d'admissibilité étaient les suivantes : être membre de la Caisse Desjardins de l'Envolée depuis 1 an, présenter une preuve d'inscription d'études à temps plein pour l'année en cours dans un établissement reconnu par le ministère de l'Éducation du Québec et fournir les derniers résultats scolaires. Le formulaire d'inscription complété accompagné des documents prescrits devait être retourné au plus tard le 19 octobre 2018 à 16 h.

Finalement, la sélection des lauréats a été effectuée par un comité composé de six personnes, soit quatre dirigeants du conseil d'administration de la Caisse et deux résidentes de la région, membres de la Caisse Desjardins de l'Envolée.

#### À propos de la Caisse Desjardins de l'Envolée

La Caisse Desjardins de l'Envolée, avec ses 106 employés et un actif de plus de 1,1 milliard de dollars, est un acteur important dans le développement de la région. Elle offre des produits et services financiers à plus de 34 500 membres et a comme mission de contribuer au mieux-être économique et social des personnes et de la collectivité.

- 30 -

Source : Linda Marsolais, conseillère en vie associative  
Communications et Secrétariat général  
450 430-4603, poste 7161242